Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 20 mai 2021

Le 20 mai 2021 à 15h00 heures, les fondateurs de l'association Libre en Communs se sont réunis en assemblée générale constitutive au 13 rue Sully, à Saint-Maur-Des-Fossés

Sont Présents :

Adrien Bourmault, demeurant au 5 rue Boissonade 77340 Pontault-Combault Jean Sirmai, demeurant au 13 rue Sully 94210 Saint-Maur-Des-Fossés Julian Barathieu, demeurant au 7 rue Boyer 75020 Paris

L'assemblée générale désigne Adrien Bourmault en qualité de président de séance et *Jean Sirmai* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant : -présentation du projet de constitution de l'association ;

- -présentation du projet de statuts ;
- -adoption des statuts ;
- -désignation des membres du Conseil d'Administration ;
- -pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée afin de rédiger définitivement les statuts.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} **délibération :** L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} **délibération** : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du Conseil d'Administration (et en particulier du Bureau):

- Barathieu Julian, de nationalité française, demeurant au 7 rue Boyer 75020 Paris, étudiant, est désigné Président de l'association.
- Adrien Bourmault, de nationalité française, deumeurant au 5 rue Boissonade 77340, étudiant, est désigné Trésorier.
- Sirmai Jean, de nationalité française, demeurant au 13 rue de Sully 94210 Saint-Maur-Des-Fossés, retraité, est désigné secrétaire.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 20 mai 2022.

Les membres du Conseil d'Administration ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signatures

		-	
	λ - Ν		